

D-BLAZE® EST UN BOIS IGNIFUGÉ IMPRÉGNÉ SOUS PRESSION - ET NON UN BOIS TRAITÉ PAR PULVÉRISATION

Le bois ignifugé D-Blaze est conçu pour les applications intérieures où des matériaux de construction ignifugés sont indiqués ou requis par les codes du bâtiment.

Le bois et le contreplaqué traité D-Blaze sont hautement efficaces pour le contrôle de la propagation des flammes et des émissions de fumée en cas d'incendie et ils ne présentent aucun signe de combustion progressive importante après 30 minutes d'exposition aux flammes.

- Corrosivité et hygroscopicité faibles
- Non-efflorescent sans production de COV ou de formaldéhyde
- Compatibles avec les outils de travail du bois courants
- Garantie limitée de 50 ans

ESSAIS ET APPROBATIONS

Le bois ignifugé D-Blaze satisfait ou surpasse les lignes directrices d'essais pour les matériaux de construction établies par les autorités et spécifications suivantes :

- Classé par l'Underwriters Laboratories® Classe A de l'UL® (Classe 1) avec cote FR-S
- Normes CAN/ULC S102 et S102.2
- National Fire Protection Association (NFPA 255)
- NYC Building Code (numéros 406-87 et 407-87 de la division MEA)
- Code national du bâtiment du Canada
- Normalisé par l'AWPA (P50, U1, UCFA) Bois ignifugé intérieur type A haute température (HT)
- ICC-ES ESR 2645
- California Department of Forestry and Fire Protection *Inscriptions au BML du CSFM pour le bois d'œuvre et le contreplaqué D-Blaze*
- Rapport de recherche de la ville de Los Angeles : RR 24502

PROTECTION INCENDIE INTÉGRÉE ET ÉCONOMIQUE

Le bois ignifugé D-Blaze® est conforme aux codes du bâtiment du modèle 2009 selon les normes de l'AWPA et/ou ICC ESR-2645. Le bois ignifugé D-Blaze présente un indice de propagation des flammes et d'émissions de fumée de 25 ou moins selon les essais de tunnel de flamme de la norme ASTM E 84 d'une durée de 30 minutes sans signe de progression significative de la combustion. Mis à l'essai pour l'hygroscopicité selon les exigences de la norme ASTM D 3201, entraînant une classification en tant que bois ignifugé intérieur de type A (HT), comme défini dans les normes AWPA P50, U1 et UCFA.

COMMENT SPÉCIFIER LE BOIS ET LE CONTREPLAQUÉ IGNIFUGÉ D-BLAZE

Pour garantir l'intégrité structurelle des sections de toit présentant des températures et des taux d'humidité élevés, les facteurs d'ajustement de conception de résistance et de longueur des composants D-Blaze ont été établis par des tierces parties indépendantes conformément à la norme ASTM D 5516 pour le contreplaqué et la norme ASTM D 5664 pour le bois d'œuvre. Les spécifications détaillées sont offertes à la page de renseignements sur les produits au Treatedwood.com et au ARCAT.com.

Tous les produits de bois d'œuvre et de contreplaqué ignifugés D-Blaze :

- sont traités par pression à l'aide de l'ignifugeant D-Blaze de manière à satisfaire aux exigences de la cote FR-S ou de l'indice de propagation des flammes et d'émissions de fumée de l'Underwriters Laboratories indiquant une cote de combustion en surface de 25 ou moins pour la propagation des flammes et les émissions de fumée.
- doivent comporter une étiquette ou une estampille de l'Underwriters Laboratories indiquant la cote FR-S ou l'indice de propagation des flammes et d'émissions de fumée, ou l'approbation des codes du bâtiment ESR 2645, en plus de confirmer le respect des normes de l'American Wood Protection Association (AWPA) P50, U1 et UCFA pour l'utilisation en tant que produit intérieur de type A (HT).
- doivent être séchés au séchoir afin d'obtenir une teneur en humidité maximale de 19 % pour le bois d'œuvre et de 15 % pour le contreplaqué.
- doivent être entreposés au sec lors du transport, de l'entreposage sur le chantier et pendant la construction.

*Remarque : Le concepteur peut spécifier une teneur en humidité plus faible pour les armoires et la menuiserie préfabriquée.

Tous les calculs de conception structurelle doivent être basés sur les tableaux de facteurs de conception de résistance D-Blaze, comme publiés dans nos spécifications techniques au www.treatedwood.com ou dans la norme ESR-2645 de l'ICC.

QUE FAIRE SI LE BOIS IGNIFUGÉ D-BLAZE EST EXPOSÉ À LA PLUIE SUR LE CHANTIER?

Le bois ignifugé D-Blaze doit être gardé au sec lors du transport, de l'entreposage et sur le chantier. Étant donné que le degré d'exposition à la pluie varie dans chaque cas, si le bois D-Blaze est mouillé lors du transport, de l'entreposage ou sur le chantier, il doit toujours être séché conformément aux spécifications originales avant d'être couvert ou endoisonné.

QUELLE EST LA DURÉE DE VIE DU TRAITEMENT?

Le bois ignifugé est conçu pour une utilisation au-dessus du sol à l'abri des intempéries et de

l'exposition directe à l'eau. Dans de telles conditions, les produits chimiques du traitement D-Blaze ne se lixivient pas et demeurent stables et efficaces.

UNDERWRITERS LABORATORIES : Chaque pièce de bois et de contreplaqué D-Blaze comporte l'estampille de la marque de l'Underwriters Laboratories, Inc. (UL) démontrant la confirmation d'une tierce partie de l'indice de propagation des flammes et d'émissions de fumée. Les entreprises peuvent uniquement utiliser la marque de l'UL sur des produits ou en lien avec des produits qui ont été mis à l'essai par l'UL et qui satisfont à ses exigences. Le répertoire de matériaux de construction classifiés par l'UL comprend plus d'une douzaine d'essences de bois et plusieurs essences de contreplaqué pouvant être traitées à l'aide de l'ignifugeant D-Blaze.

FORMULE CHIMIQUE ET APPLICATION : Le traitement D-Blaze est fabriqué, puis appliqué à l'aide d'un traitement par pression en usine. Contrairement aux revêtements de surface appliqués sur le terrain, le bois ignifugé D-Blaze est fabriqué selon un programme de contrôle de qualité comportant des inspections de l'Underwriters Laboratories, Inc. (UL) et de Timber Products Inspection (TP).

EST-CE QUE LE BOIS IGNIFUGÉ D-BLAZE EST ADMISSIBLE À UNE COTE EN HEURES DANS LES CODES?

Le bois ignifugé a obtenu une classification de l'UL pour ses caractéristiques de combustion en surface et il ne présente pas de cote de résistance en heures lorsqu'il est utilisé seul. Les cotes en heures sont assignées aux assemblages de murs, de toits, de plateaux et de portes. Le bois ignifugé D-Blaze peut être utilisé en tant que composant dans ces assemblages dans les structures où le bois non traité n'est pas permis. Par exemple, le « Fire Resistance Design Manual » de la Gypsum Association indique un assemblage de mur ou de partition à cote d'une heure (WP 3605) avec des montants de bois sont recouverts d'un panneau de gypse 5/8 po de type X et présentant un clouage et un positionnement des panneaux conformes. Cet assemblage peut être utilisé pour les partitions intérieures non porteuses nécessitant une cote d'une heure dans une structure non combustible si les montants sont fabriqués à l'aide de bois ignifugé. De la même façon, en remplaçant le bois ignifugé par du bois non traité, d'autres assemblages de murs et de plafonds à cote d'une ou de deux heures peuvent être utilisés dans les bâtiments non combustibles. Les codes de modèles permettent également l'utilisation d'assemblages de plafond sans membrane supérieure lorsqu'un espace de grenier inutilisé se trouve au-dessus.

EST-CE QUE LES PRODUITS D-BLAZE PEUVENT ÊTRE COLLÉS?

Les produits D-Blaze peuvent être utilisés en tant que substrat pour les carreaux de plancher, les dessus de comptoir, les armoires, etc. Les colles à base de solvant sont recommandées. Si des adhésifs à base d'eau sont utilisés, on doit les tester d'abord pour confirmer la compatibilité.

EST-CE QUE LES PRODUITS D-BLAZE PEUVENT ÊTRE INSTALLÉS SUR LE BÉTON?

Les produits D-Blaze peuvent être utilisés comme matériaux pour les plaques de seuil intérieures sur le béton et la maçonnerie de concert avec une barrière hydrofuge imperméable (scellant de seuil), ainsi que dans les systèmes approuvés par les codes du bâtiment.

EST-CE QUE LES ASSEMBLAGES DE FERME À COTE EN HEURES PEUVENT ÊTRE FABRIQUÉS À L'AIDE DE BOIS IGNIFUGÉ D-BLAZE?

Les essais ont permis d'élaborer des conceptions efficaces et concurrentielles pour les fermes de bois connectées à un assemblage de plancher/plafond et de toit/plaque métallique de plafond à cote d'une heure. Contrairement aux conceptions antérieures, la cote d'une heure peut être obtenue avec un seul panneau de gypse de 5/8 po de type C posé directement sur la membrure inférieure de la ferme. Différents types de blocages et de connecteurs sont utilisés dans ces constructions mises au point par le Truss Plate Institute et plusieurs entreprises indépendantes. Le bois ignifugé peut remplacer le bois non traité dans ces conceptions. La construction à l'aide de bois ignifugé permet d'utiliser ces assemblages dans la construction de plusieurs types de bâtiments qui ne permettent pas l'utilisation de bois non traité. Ces nouveaux assemblages de construction offrent de plus grandes économies qu'auparavant lorsque la construction en bois ignifugé remplace une construction en béton ou en acier à cote en heures. Consulter le code du bâtiment local pour connaître les utilisations spécifiques permises.

EST-CE QUE LE TRAITEMENT D-BLAZE A UNE INCIDENCE SUR LA RÉSISTANCE DU BOIS?

Oui. Le bois ignifugé D-Blaze a été mis à l'essai par des laboratoires indépendants conformément aux normes ASTM 5516 et ASTM 5664 de l'industrie pour déterminer les facteurs de réduction de résistance pour les différentes conditions d'utilisation, y compris les températures de toit de jusqu'à 66 °C / 150 °F pour le bois d'œuvre et 77 °C / 170 °F pour le contreplaqué. Les échantillonneurs, les architectes et les concepteurs doivent consulter et adhérer aux facteurs d'ajustement de conception de résistance et aux cotes des longueurs publiés dans la documentation actuelle des produits D-Blaze.

OÙ PUIS-JE TROUVER LES RENSEIGNEMENTS LIÉS À LEED POUR LES PRODUITS D-BLAZE® ?

Tous les renseignements sur les produits et techniques s'appliquant aux produits chimiques Viance peuvent être téléchargés au treatedwood.com. Les produits chimiques du traitement D-Blaze sont exempts de COV et de formaldéhyde et Viance fournit une lettre de confirmation sur la page des renseignements des produits. Les programmes de foresterie durable tels que le FSC ou la SFI sont gérés entièrement par les entreprises fournissant et revendant le bois par l'entremise de leurs réseaux de distribution. Tous les renseignements du FSC/SFI doivent être fournis par ces fournisseurs de bois d'œuvre.

PUIS-JE APPLIQUER UNE PEINTURE OU UNE TEINTURE SUR LE BOIS TRAITÉ D-BLAZE?

Non. Nous ne le recommandons pas, car cela pourrait compromettre la performance du traitement D-Blaze en ce qui a trait à la cote de propagation des flammes et d'émissions de fumée en cas d'incendie.

QUELLES FIXATIONS DOIS-JE UTILISER AVEC LES PRODUITS D-BLAZE?

Les codes du bâtiment nationaux et locaux changent fréquemment. Viance recommande de toujours consulter les codes du bâtiment locaux pour obtenir les listes des fixations et systèmes de fixation approuvés. À l'heure actuelle, les fixations d'acier galvanisé à chaud ou d'acier inoxydable, de bronze ou de silicium ou de cuivre sont recommandées.

QUELS ÉLÉMENTS SONT COUVERTS PAR LA GARANTIE D-BLAZE DE 50 ANS?

La garantie de 50 ans D-Blaze couvre toute défaillance structurelle causée par une réduction de résistance sous les valeurs d'application de conception recommandées des produits de bois traité D-Blaze suite à une exposition à des températures de toit de 66 °C / 150 °F (bois d'œuvre) et 66 °C / 170 °F (contreplaqué).

EST-CE QUE LE BOIS IGNIFUGÉ D-BLAZE PEUT ÊTRE COUPÉ OU USINÉ SUIVANT SON TRAITEMENT?

La coupe en longueurs, le perçage et les coupes diagonales, ainsi que le ponçage léger sont permis. Les sections exposées ne nécessitent pas de traitement sur le terrain. La coupe sur la longueur du bois de dimension n'est pas permise.

- Les **coupes du bois en longueurs** (coupes transversales et coupes aux extrémités) sont permises. Les trous et les joints tels que les emboîtements, les biseaux, les entures et les joints par recouvrement sont également permis.
- La **coupe sur la longueur du bois d'œuvre**, telle que la coupe d'une planche de 2 x 4 po en deux planches de 2 x 2 po, n'est pas permise. De plus, on ne doit pas couper des limons après le traitement, car l'effet est similaire à la coupe sur la longueur.
- L'**usinage** (rectification) du bois d'œuvre n'est pas permis. Si des formes ou des épaisseurs spéciales sont requises, on doit effectuer l'usinage avant le traitement.
- La **coupe du contreplaqué dans n'importe quel sens** est permise sans restriction.
- Le **ponçage léger du bois d'œuvre ou du contreplaqué** est permis pour retirer le fil de bois surélevé ou préparer la surface pour la finition. La rectification ou le formage doivent être effectués avant le traitement.
- Le **revêtement aux extrémités n'est pas requis**

CONSEILS POUR L'UTILISATION

On doit suivre les procédures de manipulation appropriées lorsqu'on utilise le bois d'œuvre et le contreplaqué D-Blaze.

- Les produits de bois D-Blaze ne doivent pas être installés à des endroits où ils seront exposés aux intempéries, au mouillage direct ou en contact avec le sol.
- Lorsqu'on entrepose des produits D-Blaze, les matériaux doivent être gardés au-dessus du sol et à l'abri des intempéries.
- Lorsqu'on installe des produits de bois d'œuvre et de contreplaqué D-Blaze, il est important d'utiliser les facteurs d'ajustement des valeurs de conception de notre guide technique.
- Le contreplaqué D-Blaze doit être espacé et fixé selon les recommandations du « APA Engineered Wood Construction Guide » (formulaire E30) publié par l'APA - The Engineered Wood Association.
- Ne pas brûler le bois traité.
- Ne pas utiliser des copeaux ou de la sciure de bois traité comme paillis.
- Éliminer le bois traité conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux applicables.

SÉCURITÉ ET MANIPULATION

Les produits de bois traité par pression D-Blaze® ne contiennent pas de produits chimiques reconnus par l'EPA et sont faciles à utiliser et ne nécessitent pas de précautions spéciales autres que les procédures de sécurité habituelles pour le travail avec le bois. Lorsqu'on travaille ou usine du bois traité par pression, on doit prendre les précautions suivantes :

- Porter des gants de sécurité afin de se protéger contre les échardes.
- Porter un masque antipoussières pour réduire l'inhalation de sciure de bois.
- Porter une protection appropriée pour les yeux.
- Se laver complètement à l'aide de savon doux et d'eau.

Se reporter à la plus récente fiche signalétique (FS) D-Blaze au Treatedwood.com.

Fier commanditaire

AWPA U1
P50, UCFAESR 2645
Bois ignifugé traité par pressionContreplaqué et bois
d'œuvre classifiés FR-S
par l'UL*CANADA CAN/ULC® S102
CANADA CAN/ULC® S102.2**VIANCE®**
TREATEDWOOD.COM

8001 IBM Drive, Charlotte, NC 28262

1-800-421-8661 • Fax: 704-527-8232 • ProductInfo@viance.net

Les spécifications normalisées en
3 parties sont offertes au
Treatedwood.com et au
ARCAT.com.

Les produits de bois ignifugé D-Blaze® sont fabriqués dans des installations détenues et exploitées de manière indépendante. * Consulter la garantie limitée 50 ans de D-Blaze pour obtenir les détails au Treatedwood.com. D-Blaze® et Viance® sont des marques déposées de Viance, LLC. AWPA est une marque déposée de l'American Wood Protection Association. UL est une marque déposée de l'Underwriters Laboratories. Tous les logos et marques de commerce sont la propriété exclusive de leurs propriétaires respectifs. © 2017 Viance, LLC. Tous droits réservés. PMG 403P 09152017WEST